AVIS

Notre collecteur, F. R. Craig est maintenant à faire son tour de collections d'abonnement Notre journal est payable d'avance pour l'année, cependant nous n'exigeons seulement que 3 mois d'avance. Les personces qui ne solderont pas leur compte peuvent s'attendre à se faire retrancher le journal.

Dans la Capitale

Navigation de l'Ottawa

La compagnie de navigation de la rivière Ottawa a tenu son assemblée annuelle, à laquelle il a été décidé de construire un nouveau bateau à vapeur destiné aux excursions et qui remplacera le "Prince of Wales."

Les anciens directeurs ont tous été réélus. Ce sont MM. R A Shepherd, J J Gibb, H W Shepherd, Simpson et R Bo ton. A une assemblée tenue immédiatement par les directeurs, M B W Shepherd a été élu président et M J J Gibb vice président.

En contravention

Un cultivateur de Gloucester offrait en vente sur notre marché, vendredi, deux superbes caribous qui avaient apparemment été abattus récemment. Il est curieux, pour le moins, que la loi ne soit pas mieux suivie dans cette partie de la contrée, et que l'extermination des caribous se continue ainsi sans interruption. Les intéressés n'auraient-il pas un mot à dire sur le sujet ?

Nouvelle barge

L'échevin Heney est à faire construire une barge de grandes dimensions sur le canal. Il fait aussi subir d'importantes améliorations à son petit remorqueur le "Resolute."

Le comité de l'annexion

Une assemblée de ce comité a été tenue hier soir, à l'hôtel de ville, tel qu'annoncé. Etaient présents l'échevin McVeity (président), les échevins Heney, Henderson, Erratt, Durocher, Bingham, Adam et l'avocat de la corporation M. McTavish.

Ce dernier déclare qu'il a été résolu d'ajouter une disposition à l'effet d'adopter pour la prochaine élection, la liste electorale de 1887 pour les parties des townships de Nepean et Gloucester qui seront annexées.

M. McVeity dit que l'on devrait également remplacer l'article de l'acte concernant l'aqueduc, qui a rapport à l'évaluation des terrains. Il est d'opinion qu'une cause devrait exempter de la taxe ceux qui n'ont nullement profité de la chose

M. Heney partage cette opinion.

L'échevin McVeity suggère que l'on adopte quelques dispositions relativement aux égoûts qui seront posés en vertu de l'acte touchant la santé publique.

Le comité ajourne après discussion.

Le concert du Pont Billings

Le grand concert pour venir en aide à l'église catholique du pont Billings a eu lieu hier soir. Le succès obtenu a dépassé toute espérance des promoteurs. Un grand nombre de citoyens se sont empressés de prendre part à cette bonne œuvre.

De bonne heure la salle était littéralement encombrée. Nous devons citer les personnes suivantes qui ont gracieusement offert leur aide, et contribué pour une large part au grand succès obtenu : Mesdemoiselles Tesky et Lacey, mesdames Maveity, St George, O Donnohue, Varney, Mathews, McGillicuddy, Foisy et O'Connor.

L'assemblée sous le patronage du révérend père Barry a été presidé par M. F Walsh

Mademoiselle Lacey a fait preuve d'un talent tout spécial et a charmé l'auditoire par son chant.

Le tout est le plus grand succès obtenu jusqu'à présent au pont Billings.

Beau cadeau

Les amis de l'inspecteur Brown du chemin de fer Pacifique Canadien lui ont offert un banquet ces jours derniers et lui ont en même temps fait cadeau d'une bourse contenant $1,000 comme marque de leur estime. M. Brown qui est à l'emploi de la compagnie depuis plusieurs années doit partir prochainement pour aller résider ailleurs.

En retard

Le train de Montréal dû à Ottawa entre minuit et 1 h. n'est arrivé que vers les 4 h. ce matin ; ce retard est causé, nous assure-t-on par le train de Winnipeg.

Les travaux publics

Les divers comités de l'Hôtel de Ville doivent se réunir cette semaine pour préparer leurs rapports qui doivent être soumis au conseil.

Le comité des travaux publics s'assemble demain soir, mercredi.

On s'occupe beaucoup dans le moment du projet du pont interprovincial à Rockliff. Les échevins Roger et Askwith prennent beaucoup d'intérêt à cette entreprise. Un ingénieur doit faire demain les sondages voulus sur la rivière et préparer un plan ainsi qu'un état approximatif du coût des travaux.

L'échevin Askwith est d'opinion que le pont peut être construit pour $125,000. Il pense en même temps que le conseil devrait allouer un bonus de $50,000 pour cette entreprise qui va être d'une immense valeur pour la ville.

Personnel

Le vice-consul de France au Canada, M. Schwob, est aujourd'hui au Russell.

Fête scolaire

A l'occasion de la distribution des mentions honorables aux élèves de l'Ecole des Frères St Jean-Baptiste, un joli programme avait été préparé et a été fort bien rendu par les élèves. On remarquait parmi les personnes présentes les RR. PP. Gonthier, Couette et Allard, MM. G F Baillargé, député ministre des Travaux publics, Dr Trudel, F R E Campeau, président des commissaires français, Ls. D'Auray, inspecteur, G Marsan, N Larue, J D Gareau, commissaires, Thos McKain, président des commissaires de Rochesterville et une foule d'autres. Les élèves qui ont reçu des mentions honorables étaient en grand nombre et ont été chaleureusement acclamés.

A l'épouvante

Deux chevaux ont pris le mors aux dents hier après-midi, vers les 4 heures, causant une certaine émotion parmi la foule de promeneurs sur la rue Sparks. Le premier cheval était parti du coin de la rue Metcalfe ; il fut arrêté dans sa course vertigineuse sur le pont des Sapeurs après avoir mis la voiture en pièces et causé des dommages à une autre voiture stationnée près du Russel.

L'autre animal fougueux partit de la rue Sparks renversant la voiture à laquelle il était attelé et la mettant aussi en pièces, et fut arrêté au Scottish American Chambers après avoir renversé à terre le capt. J. Massey Stackpole qui a reçu quelques légères contusions. Ces deux accidents sont dûs à la glace des toits qui en tombant a effrayé les chevaux.

Au collège

La vaste salle du collège d'Ottawa était littéralement bondée hier soir, à l'occasion de la représentation donnée par les élèves de langue anglaise de cette institution, qui a été couronnée d'un grand succès. Les élèves ont soutenu leurs rôles respectifs de manière à leur attirer les éloges de tous ceux présents et le drame qui est magnifique, a fait du commencement à la fin, les délices des spectateurs et a provoqué de nombreux applaudissements. La soirée s'est terminée par une farce comique qui a fait rire aux larmes. Somme toute la représentation d'hier soir a été digne d'un lundi gras et tous ceux qui y ont assisté n'ont pas eu à regretter leur soirée.

Société de colonisation

Hier soir a eu lieu à l'archevêché l'assemblée de la société de colonisation du diocèse d'Ottawa sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Duhamel Après les affaires de routine il fut voté une somme de $300 pour la mission de la paroisse de Darling, puis une seconde allocation de $580 au curé Laporte pour la mission du Lac Ste Marie. Après quelques discussion au sujet de ces allocations, l'assemblée s'ajourna.

A travers la ville

Les membres du Club St Hubert ont fait leur exercice de tir samedi à la Rifle Range avec succès.

On est dans le mois des Valentins. Quelle bonne aubaine pour les malins et les malignes.

Le commerce semble reprendre quelque peu d'activité dans toutes les branches depuis quelques jours.

L'activité est grande dans tous les départements à la Chambre des Communes et au Sénat en vue de l'ouverture prochaine de la session.

H. McCormick & fils, sont les seuls agents pour les CEREALINE FLAKES.

MM. Sweetland et le Dr Robillard sont partis hier pour Toronto où ils assisteront à la réunion du Bureau Provincial de santé.

Comme d'habitude dimancha la rue Rideau a été le théâtre de courses intéressantes depuis l'hôpital protestant jusqu'au coin de la rue Sussex.

Les demandes sont fréquentes pour des chambres à louer dans les familles privées de la haute ville, à l'approche de la session.

Plusieurs pancartes de maisons à louer sont visibles dans la plupart des rues de la basse-ville.

Aujourd'hui, est le "mardi gras" et par conséquent le dernier jour des amusements du carnaval. Bon nombre de réunions de famille auront lieu ce soir à cette occasion.

Les biscuits de CEREALINE sont les plus délicieux que nous pouvons désirer.

On parle de l'organisation d'une grande procession aux flambeaux par tous les clubs de raquettes de la ville comme devant avoir lieu prochainement.

Notre marché était peu considérable ce matin ; d'ici à quelque temps les commerçants de poissons tiendront le haut du commerce local.

On fait d'immenses préparatifs pour les grandes courses annuelles qui doivent commencer demain sur la rivière Ottawa et qui seront comme toujours "the best in Canada."

La CEREALINE FLAKES fait d'excellents biscuits et des crêpes de première qualité.

Un bon nombre de citoyens d'Ottawa se sont rendus à Billings Bridge, hier soir pour assister au concert pour venir en aide à l'église du lieu.

La police n'a encore opéré aucune arrestation au sujet de l'agression commise sur le jeune Chilton, dans la nuit de jeudi dernier.

Les membres des conférences St Vincent de Paul se rendront à l'église St Patrice dimanche matin pour y recevoir la sainte communion.

Le bal des membres de la glissoire Taché, au Russell hier soir a été une des grandes fêtes du genre.

COURRIER DE HULL

Ce matin à 5 hrs. à 1 mille de la station de Hull, de ce côté du pont le train de Winnipeg est venu en collision avec le train de fret de Montréal. La locomotive a été endommagée, les ingénieurs ont eu le temps de sauter.

La VELOUTINE

Ch. FAY, 9, rue de la Paix, PARIS

Poudre de Riz Spéciale au Bismuth

La Crème IMPERATRICE Ch. FAY — SE TROUVE Chez tous les Parfumeurs — La VELOUTINE Ch. FAY

HULL, 13 FÉVRIER 1888

Assemblée du conseil de ville de Hull. Présent au fauteuil Son Honneur M. le maire Rochon et MM. les échevins Aubry, Leduc, Landry, Marston, Morin, Viau formant un quorum.

M. le greffier donne lecture des résolutions adoptées à la dernière assemblée.

L'échevin Leduc propose, secondé par l'échevin Landry, vu qu'il s'est glissée une erreur lors du dernier ajournement du dit conseil sur l'heure que l'assemblée devait être convoquée à 10 heures a. m. au lieu de 8 hrs a. m. que cette assemblée s'ajourne de nouveau. après l'adoption des minutes de la dernière assemblée, demain le 14 courant à 10 heures a. m.—Adopté.

SÉANCE DE CE MATIN, 14 FÉVRIER

Lue une lettre pour fournir du bois de chauffage de la part de MM. Lemieux et Maloney.

M. Paquin réclame de la corporation la somme de $180 comme compensation pour travaux en sa qualité d'ex ingénieur de l'aquedac.

Proposé par l'échevin Graham, secondé par l'échevin Marston que les documents sur la table à l'exception de ceux concernant les debentures de la Banque des marchands, soient référés à leur comités respectifs.

Lecture d'un rapport de M. Gagné réclamant des dommages de la corporation causés par l'eau de l'aqueduc dans sa cave. Les ingénieurs prétendent que ce n'est pas l'eau de l'aqueduc.

Rapport des ingénieurs que des tuyaux en argile soient posés sur la rue Kent au lieu du canal en pierre actuel.

Sur proposition de l'échevin Aubry secondé par l'échevin Leduc que l'ingénieur de la cité accompagné des échevins Viau, Graham et Landry fasse l'examen d'un certain terrain dans le quartier No 2, pour s'enquérir des causes d'inondation.

Proposé, par l'échevin Graham secondé par l'échevin Landry, que Son Honneur le maire prenne les moyens pour négocier les débentures de la ville avantageusement, aussitôt possible. Adopté.

Il est ensuite proposé que le conseil ajourne durant une demi heure pour la formation des comités. Adopté.

Après l'ajournement on procède à la formation des comités suivants :

Comités des Finances—Echevins Aubry, Graham, Viau, Landry, Morin et Leduc.

Comité du feu et aqueduc—Les mêmes plus l'échevin Marston.

Comite des chemins—Les mêmes que ci-dessus.

Proposé par l'échevin Viau secondé par l'échevin Morin qu'un comité soit nommé, composé du maire et des échevins Scott, Viau, Morin, Aubry, Marston, pour préparer les amendements à la charte. Adopté.

Proposé par l'échevin Morin, secondé par l'échevin Viau, que le maire soit autorisé à acheter un cheval pour l'usage de la corporation.

Il est proposé en amendement par l'échevin Leduc, secondé par l'échevin Viau, que la question de l'achat d'un cheval soit renvoyée au comité du feu et de l'aqueduc. Adopté.

L'échevin Morin propose, secondé par l'échevin Leduc, que le chef de police soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour le dégel des services d'eau dans les rues de la ville.

Et le conseil s'ajourne à lundi prochain.

VÉRITABLE

ÉLIXIR DU Dr GUILLIE

Tonique Anti-Glaireux et Anti-Bilieux

Préparé par PAUL GAGE, Pharmacien de 1re Classe, Docteur en Médecine DE LA FACULTÉ DE PARIS

SEUL PROPRIÉTAIRE DE CE MÉDICAMENT

9, rue de Grenelle-Saint-Germain, PARIS

Plus de Soixante Années de Succès ont prouvé l'efficacité incontestable de l'Elixir de Guillié, qui est le médicament le plus économique et le plus commode à employer comme Purgatif ou Dépuratif.

Se défier des Contrefaçons Exiger le véritable Elixir de Guillié portant la signature Paul GAGE et le *Traité de l'Origine des Glaires* DONT CHAQUE BOUTEILLE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE

Dépôt dans toutes les Pharmacies

Maladies du FOIE, de l'ESTOMAC — DIGESTIONS difficiles — RHUMATISME — GOUTTE

FIÈVRES ÉPIDÉMIQUES — Fluxions DE POITRINE — MALADIES des Femmes et des Enfants

En vente à la pharmacie du Pilon Rouge, 455 rue Sussex

DEVANT LE MAGISTRAT DE POLICE

Mardi, 14 février—Cour de police assez insignifiante pour un "Mardi-gras."

James Simmonson, remis à ce matin, hier, pour ivresse est de nouveau remis à demain.

Alex Nesbitt qui a pris la tempérance, hier matin, n'a pu tenir son engagement et a été arrêté une fois de plus pour ivresse ; Son Honneur le condamne, en conséquence, à $3 d'amende et à $2 de frais en sus. La femme Mary Nesbitt a été acquittée.

John McAstray, pour conduite de désordre sur la rue est condamné à une amende de $2 et $2 de frais.

Daniel Doyle, N McElvy, John Shea et James Lough comparaissent sur accusation d'avoir causée du tapage et avoir brisé les clôtures dans la rue Chapelle durant l'une de ces nuits dernières. Après l'audition des témoins qui s'accordent plus ou moins comme d'habitude, Son Honneur acquitte les trois premiers et condamne le nommé Lough à payer une amende de $20 et $2 de frais et de plus à avoir à se mieux comporter à l'avenir.

Et la cour s'ajourne.

Etablissement de Tailleurs de Broadway

No. 133 rue Sparks, Ottawa, 9 février 1888

Ayant fait l'acquisition de l'assortiment et des livres ci-devant la propriété de M. P. C. AUCLAIR, je suis décidé à continuer les affaires au même poste. Dans le cours de la semaine je recevrai un assortiment complet de tweeds pour habits, tweeds écossais, draps pour pardessus, et pantalons dans les derniers goûts et convenables pour habillements de printemps et je serai heureux de recevoir la visite des anciens amis et des pratiques de l'établissement de même que des nouvelles pratiques qui voudront bien me favoriser d'une visite. Tous peuvent être assurés que l'ancienne réputation de la maison sera maintenue.

W. H. MARTIN,
Successeur de P. C. Auclair.

N. B.—Les personnes endettées envers M. Auclair ne doivent pas oublier que tous les paiements sont dus.

W. H. MARTIN,
Successeur de P. C. Auclair.

La clef du Ciel

Se trouve à St Sauveur parmi les affaires de conscience qui soutiennent l'âme pendant les terribles épreuves d'ici bas, pour lesquelles on doit bien se préparer avant qu'il soit trop tard. Montres, joncs de mariage et bijoux à grande réduction de prix, garanties chez

H H NOREZ
No. 30, rue Rideau

M. S. J. Major, marchand de St. Joseph d'Orleans, est autorise a prendre des abonnements et a donner des reçus pour "Le Canada."

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et endossées "Soumissions pour le Bureau de Poste, etc., à Prescott, Ont.," seront reçues à ce bureau jusqu'à Jeudi, le 8 mars 1888, pour les divers travaux requis pour l'érection d'un Bureau de Poste à Prescott, Ont.

Les plans et devis peuvent être vus au Département des Travaux Publics, Ottawa et au bureau de E. Jessup, Ecr., Percepteur des Douanes, Prescott, le soir après mardi, le 14 février et les soumissions ne seront pas prises en considération à moins qu'elles ne soient faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère et signées de leur signature actuelle.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque "accepté, égal à cinq pour cent" du montant de la soumission, payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat, après notification, ou s'il n'exécute pas les travaux entrepris ; il se a remis si la soumission n'est pas acceptée.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
A. GOBEIL,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
Ottawa, 8 février 1888.

Vente de propriétés de valeur

Les soussignés ont reçu instruction d'offrir en vente les propriétés suivantes, viz :

PARTIE No. 1—Lot No 11, dans le bloc S, du côté est de la rue Duke, dans la cité d'Ottawa, sur lequel est érigé une construction en bois à deux étages, connue sous le nom de "Victoria Hotel," et toutes les dependances nécessaires de même que deux entrepôts, façades en briques avec logements au-dessus des magasins.

PARTIE No. 2—Lot No. 20, dans le bloc F, au coin des rues Orégon et Broad, sur lequel est érigé une spacieuse maison en bois à deux étages, ayant front sur la rue Orégon et trois maison à une et une étage et demie, ayant front sur la rue Broad.

PARTIE No. 3—Lot No. 21 dans le bloc F, du côté sud de la rue Orégon, sur lequel sont érigées quatre maisons en bois à deux étages.

PARTIE No. 4—Lot No. 10, sur le côté est de l'Avenue Victoria, (Côte Primrose.)

Pour conditions et détails,

S'adresser à

PERKINS & FRASER,
Avocats, 86 rue Sparks,
Ottawa.

ON DEMANDE

Une servante, parlant le français. S'adresser à Madame Oscar McDonell 118 rue Murray, ou au bureau du "Canada".

PERDU

Un jeune chien noir de quatre mois, répondant au nom de "Bidou", ayant l'extrémité des pattes de devant blanches et un nez rouge. La personne qui le trouverait obligerait en en donnant avis à ce bureau.

FEUILLETON DU "CANADA."

No. 66

LE MARI DE MARGUERITE

XXIII

L'ADIEU

Suite.

—Vous m'êtes aussi chère que ma propre fille, dit-elle, mais je dois convenir qu'il y a du vrai dans tout ce que vous venez de dire. Mon cœur ne peut s'habituer à la pensée de vous voir éloigner, et pourtant, mon enfant chérie, je vous dis : Partez, et que la bénédiction de Dieu vous accompagne.

Marguerite l'embrassa silencieusement et quitta l'appartement. Au dîner, madame Welwyn annonça à son mari et à son beau-fils le départ de l'orpheline. Le premier protesta hautement contre une pareille folie. Le second ne dit rien mais demeura triste et pensif.

En sortant de table, il appela Marguerite et lui dit à demi voix :

—Qui croyez-vous qui est à Boston ?

Elle releva vivement les yeux, le regarda, pâlit et porta la main à son cœur. Elle l'avait trop bien compris.

—Oui, il est ici, continua Horace ; il repart à la fin de la semaine pour se fixer entièrement dans le Sud. Marguerite n'aimeriez-vous pas à lui dire adieu ? Qui sait, vous ne vous reverrez peut-être jamais en ce monde.

—Oui, dit elle en poussant un profond soupir, ce serait une consolation pour moi de lui dire un dernier adieu... Mais que pensera-t-il d'une semblable démarche ? Viendra-t-il seulement ?

—Si vous voulez écrire ce soir, dit-il, je lui remettrai votre lettre demain. Il m'a demandé ce matin de vos nouvelles.

Il sortit et Marguerite remonta lentement à sa chambre. Oh, ce cœur qu'elle croyait si résigné, comme il battait avec force sous la main qui cherchait à le comprimer.

Elle resta plus d'une heure plongée dans ses réflexions avant de se décider à écrire. Ne pensera-t-il pas qu'elle cherche à opérer une réconciliation entre eux ? Ne l'accusera-t-il pas de manquer de dignité, de savoir vivre ? Oh, qu'importe ce qu'il pensera, elle veut le revoir....à tout prix il faut qu'il vienne. Pour sa dernière consolation en ce monde.

Marguerite veut emporter dans l'exil le pardon de son mari.

D'une main frémissante, elle prit la plume et traça sans s'arrêter les lignes suivantes :

"Dans trois jours, je quitte les Etats-Unis pour toujours. Je sais que je n'ai plus le droit de vous demander une faveur, et cependant je viens vous supplier de m'accorder mon pardon avant mon départ. Le poids de votre colère et de votre rancune pèsent sur moi comme une malédiction céleste et je ne veux pas l'emporter dans l'exil. Si vous ne désirez pas me rencontrer, eh bien, écrivez-moi que vous me pardonnez tout le mal que je vous ai fait, et cette simple faveur me rendra bien heureuse."

Si Marguerite en avait eu le courage, elle en aurait écrit d'avantage, mais les larmes voilaient ses yeux, et les battements de son cœur lui enlevaient toute force morale.

Le lendemain, au déjeûner, Horace reçut le billet de Marguerite et promit de le délivrer de suite.

Oh ! viendra-t-il ? se demandait la pauvre enfant dans un état d'excitation impossible à décrire. Viendra-t-il ? ou m'enverra-t-il seulement quelques froides lignes ? Oh ! qui sait ? il me refusera peut-être cette dernière consolation ?

Les heures s'écoulèrent ; onze heures, midi, sonnèrent à la pendule du salon et personne n'arrivait. A bout de courage, Marguerite se jeta sur un sofa en se disant avec désespoir :

—Non, il ne viendra pas.... j'aurais dû le savoir d'avance.... et pourtant....s'il savait comme je suis misérable !

En ce moment, elle entendit sonner à la porte de la rue. D'un mouvement spontané, elle se releva pâle et tremblante et attendit.

Au bout d'un instant, un domestique introduisait le colonel Valquez au salon.

Il était légèrement changé ; un peu plus maigre que la dernière fois qu'elle l'avait vu, mais toujours aussi grave

La pauvre Marguerite tremblant de tous ses membres, ne trouvait pas un seul mot de remercîment à lui adresser. Quant à lui, aucune émotion ne se lisait sur ses traits impassibles, il restait maître de lui-même et s'avança vers elle avec toute la politesse qu'il aurait employée envers une étrangère.

—Je suis heureux de vous revoir, madame, dit-il, en lui tendant la main. Vous paraissez entièrement rétablie.

Elle mit sa main dans sa main sans répondre. Le colonel lui avança un fauteuil ; elle s'assit et faisant un effort surhumain, elle balbutia d'une voix faible :

—Je vous remercie d'être venu. Ainsi, vous avez mon billet ?

Oui, Welwyn me l'a remis ce matin. Vous partez, m'avez vous écrit ? puis-je vous demander où vous allez ?

—A la Nouvelle-Zélande.

Monsieur Valquez la regarda avec surprise.

—Si loin ! dit-il, mais je vous demande pardon, j'oublie que je n'ai aucun droit d'interférer.

—Oui, je pars, reprit Marguerite, je me suis engagée comme gouvernante ; je ne reviendrai probablement jamais aux Etats-Unis, et....voilà pourquoi...

Son émotion fut plus forte que sa volonté, elle fut forcé de s'arrêter.

—Oh ! espérons que vous vous trompez, dit il avec bonté ; espérons que vous reviendrez, au contraire. Je vous remercie d'avoir pensé à moi. J'aurais été vraiment peiné si vous étiez parti sans me permettre de vous dire adieu.

Les larmes se faisaient jour malgré tous les efforts que Marguerite faisait pour les retenir. Cette bonté, cette politesse, ces paroles banales lui étaient certainement plus cruelles que sa colère et ses malédictions. Ne cachaient-elles pas l'oubli et l'indifférence ? Elle n'osait le regarder, mais, elle sentait sans le voir son regard pénétrant fixé sur elle.

—Vous m'avez demandé de vous pardonner ? continua-t-il ; je vous pardonne de toute mon âme. C'est plus que je n'aurais pu dire il y a quelques mois ; mais alors peut-être, j'ai été trop dur, trop sévère. Une personne de vos amis m'a beaucoup parlé depuis et m'a forcé à considérer le passé d'une manière plus chrétienne.

—Une personne de mes amis ! balbutia Marguerite, mais qui donc ?

—Ma mère, répondit-il.

C'en était trop ! ses sanglots longtemps retenus éclatèrent malgré elle. Ainsi cette pauvre mère qu'elle avait tant maltraitée, dont elle avait brisé le cœur, avait élevé la voix pour la défendre et l'avait bénie au lieu de la maudire.

Elle se retourna à demi, posa son bras sur le côté du fauteuil, y cacha son visage et pleura, la pauvre enfant, toutes les larmes amoncelées sur son cœur.

—Puisque nous devons nous séparer dit-il en se levant et en s'avançant vers elle, séparons-nous bons amis du moins. Je vous le répète, Marguerite, si mon pardon peut ajouter quelque chose à votre tranquillité, je vous pardonne du plus profond de mon cœur... et maintenant, donnez-moi votre main.

Elle la lui tendit sans lever la tête, sans le regarder ; ses sanglots agitaient son corps d'un tremblement convulsif.

A Continuer

SERVICE A DINER

Seulement $10 00, POUR 92 MORCEAUX comprenant 6 assiettes a soupe, 12 assiettes a dîner, 12 assiettes a dejeuner, 12 bols et soucoupes ; 1 sucrier, 1 vase a la creme, 1 grand bol, 1 assiette a beurre, 12 assiettes a fruits, 3 plats couverts, 3 plats unis, 1 sauciere, 1 pot a l'eau.

Ces services proviennent directement des manufactures et sont sans égal sous le rapport de la qualité.

Salle de Variétés et Fournitures de Maisons.

532 & 534 RUE SUSSEX, JOSEPH BOYDEN.

Articles pour cadeaux de Noel de toutes descriptions.